

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 06036

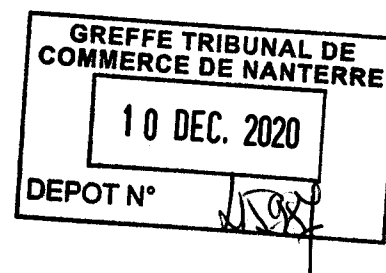
Numéro SIREN : 808 912 364

Nom ou dénomination : 2S2P

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2020 sous le numéro de dépôt 45987

F.-M. RICHARD & ASSOCIÉS

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES



2S2P

2, allée d'Issy

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2S2P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2S2P

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice de clos le 31 décembre 2019

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2 de l'annexe des comptes annuels relatif à l'information post-clôture concernant l'épidémie de coronavirus.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'application du principe de continuité d'exploitation est appropriée.

Il est par ailleurs rappelé dans l'annexe l'existence d'une provision pour litige. Sur la base des informations disponibles, nous avons examiné la situation conduisant à l'évaluation du risque et avons apprécié le bien-fondé du montant provisionné.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

2S2P

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice de clos le 31 décembre 2019

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

2S2P

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2019

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 8 septembre 2020

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés


JULIE GALOPPE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				7 500
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	495	304	192	291
Autres immobilisations corporelles	648	638	11	140
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	116 000	116 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	117 144	116 941	203	431
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 213		1 213	448
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 508		11 508	8 508
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 749		1 749	784
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	14 471		14 471	9 740
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	131 614	116 941	14 673	17 671

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 76 000)	76 000	76 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-227 939	-224 263
Résultat de l'exercice	67 146	-3 676
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-84 793	-151 939
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	28 800	100 800
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	28 800	100 800
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	70	70
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		414
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000
Autres dettes	12 596	10 326
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	70 666	68 810
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	14 673	17 671

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits			0	183
Total des produits d'exploitation			0	183
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			4 497	3 287
Autres achats et charges externes			128	256
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales			229	229
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	86
Total des charges d'exploitation			4 854	3 858
RESULTAT EXPLOITATION			-4 854	-3 676
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				0
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières				0
RESULTAT FINANCIER				-0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-4 854	-3 676

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros		
	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	72 000	
Total des produits exceptionnels	72 000	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	72 000	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
Total des Produits	72 000	183
Total des charges	4 854	3 858
RESULTAT NET	67 146	-3 676
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes Legales

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 14 673,11 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 67 145,84 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation a été retenu en tenant compte des perspectives d'activité des filiales opérationnelles en 2020 et des mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19 exposées dans le paragraphe « Evénements postérieurs à la clôture » de cette annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Evènements postérieurs à la clôture

Les comptes de l'exercice 2019 ont été établis dans le contexte de la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de COVID-19, sur la base de la continuité de l'exploitation. S'agissant d'un événement post-clôture non lié à des conditions existantes au 31 décembre 2019, cet événement n'a pas d'incidence sur le bilan et le compte de résultat à cette date.

A la date d'arrêt des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'entité s'attend à un impact sur ses états financiers en 2020 mais ne peut l'estimer précisément. Néanmoins, la direction n'a pas connaissance, à ce stade, d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	495		
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	648		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 144		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	116 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	116 000		
TOTAL GENERAL	117 144		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			495	495
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			648	648
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 144	1 144
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			116 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			116 000	
TOTAL GENERAL			117 144	1 144

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	205	99		304
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	508	130		638
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	713	229		941
TOTAL GENERAL	713	229		941

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	99				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	130				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	229				
TOTAL GENERAL	229				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	100 800		72 000	28 800
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	100 800		72 000	28 800
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	116 000			116 000
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	116 000			116 000
TOTAL GENERAL	216 800		72 000	144 800
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles			72 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	1 213	1 213	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	11 508	11 508	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	12 721	12 721	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	70	70		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000		
Groupe et associés				
Autres dettes	12 596	12 596		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	70 666	70 666		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	70

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Commentaires:

7.4 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.5 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	76 000	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

8 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS SAP	20 000		100,00					451 326	14 776	
SAS PRO	96 000		100,00					37 017	-7 982	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

2S2P

Informations complémentaires

Etat des cautionnements, avals et garanties donnés par la société et sûretés consenties.

Néant.

2S2P
SAS au capital de 76.000 €,
2, allée d'Issy 92130 Issy les Moulineaux
RCS Nanterre n° 808 912 364

Le 23 septembre 2020, à 18h heures, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire au lieu du principal établissement 7, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres, sur convocation qui leur a été faite individuellement le 7 septembre 2020.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents ainsi que par les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Marie Pierre Huppert désignée par son président Amaury de Dreuille

Madame Valérie de Dreuille est désignée secrétaire de la séance.

La représentante du Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 6 actionnaires, représentant 76.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés, à savoir :

Monsieur Alain CLERGEOT.....	20.000 € soit 20.000 actions
Madame Juliette OLLIER née NYS.....	20.000 € soit 20.000 actions
Représentée par son conjoint, Monsieur Bertrand OLLIER	
Madame Valérie de DREUILLE née LAVERNY.....	15.000 € soit 15.000 actions
Monsieur Amaury de DREUILLE	15.000 € soit 15.000 actions
Représenté par son épouse Valérie de Dreuille	
Madame Marie Pierre Huppert née MEZAILLE	5.000 € soit 5.000 actions
Monsieur Didier FROT.....	1.000 € soit 1.000 actions

L'assemblée peut valablement délibérer dans les conditions requises pour les assemblées ordinaires.

Monsieur Stéphane PRACHE, représentant la société commissaire aux comptes, qui a été régulièrement convoquée, est excusé.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par Valérie de Dreuille :

- la copie du mail de convocation adressée à chaque associé ;
- la copie du mail de convocation adressée au commissaire aux comptes avec le récépissé ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du Président et les rapports de gestion des filiales ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées pour 2S2P et ses 2 filiales ;
- les rapports du commissaire aux comptes pour 2S2P et les 2 filiales ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

MD, VdD

Le président déclare que les documents requis ont été tenus à disposition ou envoyés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; il peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président de la Société
- Rapports de gestion des filiales 2S2P SAP et 2S2P PROFESSIONNEL
- Rapports du commissaire aux comptes
- Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce
- Examen et approbation des comptes sociaux du 5ème exercice clos le 31/12/2019 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Constat de l'absence de conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce
- Constat de l'absence de dividendes versés pour cause de création de la société en 2015
- Constatation par l'assemblée des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI
- Pouvoirs

Puis lecture est donnée des rapports du Président, des rapports du commissaire aux comptes (et du rapport spécial sur les conventions réglementées).

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

1e Résolution

L'assemblée générale :

- après avoir entendu lecture du rapport de gestion annuel du Président sur l'activité de la société et les comptes sociaux clos le 31 décembre 2019 ;
- après avoir entendu lecture des rapports de gestion établis par la société actionnaire unique des sociétés 2S2P SAP et 2S2P PRO sur l'activité et les comptes annuels de ces dernières pour le même exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- après avoir entendu lecture des rapports du commissaire aux comptes des 3 sociétés ;
- après avoir entendu les rapports sur les conventions entre la société et ses filiales ;

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un gain comptable de 67146 € et approuve les opérations traduites dans les comptes annuels et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

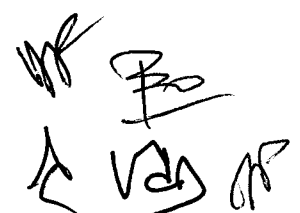
2e Résolution

L'assemblée générale ratifie les conventions de trésorerie conclues entre la société mère et ses filiales ainsi qu'entre les sociétés dites sœurs 2S2P SAP et 2S2P PRO.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3e Résolution

L'assemblée décide d'affecter Le gain de 67146 € en report à nouveau.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4e Résolution

L'assemblée donne en conséquence des résolutions précédentes quitus au Président de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5e Résolution

En application de l'article 223 *quater* du CGI, l'assemblée constate qu'il n'a pas été enregistré au cours de l'exercice 2019 de somme au titre de dépenses ou charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39,4 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

6e Résolution

En application de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée prend acte de ce qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des 5 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

7e Résolution

L'assemblée prend acte de ce qu'il n'a pas été conclu de conventions entrant dans le champ de l'article L 227-10 et de l'article L 227-11 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8e Résolution

L'assemblée, ratifie le projet de développement et les orientations du président, exposés dans le rapport et développés en assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

9e Résolution

Tout pouvoir est donné au président ou à toute personne qu'il délèguera à l'effet d'effectuer les formalités de dépôt et publicité qui seraient requises.

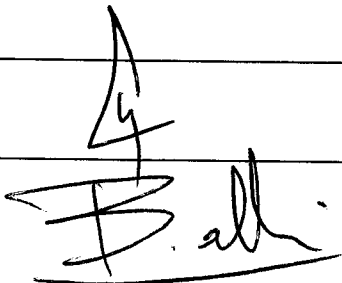
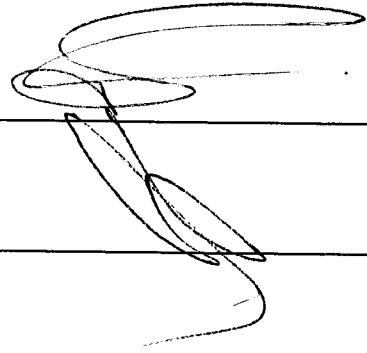
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les actionnaires pour servir et valoir ce que de droit.

L'assemblée est clôturée à 20 h et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et tous les actionnaires :

Actionnaires : Prénom - NOM	Signatures : Actionnaire ou mandataire



Monsieur Alain CLERGEOT	
Madame Juliette OLLIER	p/o 
Madame Valérie de DREUILLE	<u>V. de Dreuille</u>
Monsieur Amaury de DREUILLE Et es qualité de Président et représenté par Marie Pierre HUPPERT <u>Valérie de Dreuille</u>	<u>V. de Dreuille</u>
Madame Marie Pierre HUPPERT	
Monsieur Didier FROT	



SOFIMEC

EXPERTISE • AUDIT • GESTION • CONSEIL

2S2P

Numéro SIRET : **80891236400029**

2 ALLEE D'ISSY
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Etats financiers au 31/12/2019

Certifié conforme
Adrien M.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				7 500
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	495	304	192	291
Autres immobilisations corporelles	648	638	11	140
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	116 000	116 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	117 144	116 941	203	431
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 213		1 213	448
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 508		11 508	8 508
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 749		1 749	784
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	14 471		14 471	9 740
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	131 614	116 941	14 673	17 671

2S2P

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 76 000)	76 000	76 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-227 939	-224 263
Résultat de l'exercice	67 146	-3 676
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-84 793	-151 939
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	28 800	100 800
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	28 800	100 800
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	70	70
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		414
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000
Autres dettes	12 596	10 326
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	70 666	68 810
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	14 673	17 671

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits			0	183
Total des produits d'exploitation			0	183
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			4 497	3 287
Impôts, taxes et versements assimilés			128	256
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			229	229
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	86
Total des charges d'exploitation			4 854	3 858
RESULTAT EXPLOITATION			-4 854	-3 676
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				0
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières				0
RESULTAT FINANCIER				-0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-4 854	-3 676

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	72 000	
Total des produits exceptionnels	72 000	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	72 000	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
Total des Produits	72 000	183
Total des charges	4 854	3 858
RESULTAT NET	67 146	-3 676
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

